

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Social** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Langue maternelle			
Code	SOCM1B02LGMAT	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Françoise QUOIDBACH</b> ( <a href="mailto:francoise.quoidbach@helha.be">francoise.quoidbach@helha.be</a> ) <b>Stéphanie DELBART</b> ( <a href="mailto:stephanie.delbart@helha.be">stephanie.delbart@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité  
4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture  
4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture

Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

- 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus  
5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale

#### Acquis d'apprentissage visés

Quatre semaines de prestations individuelles se déroulent dans le cadre d'activités de communication en milieu professionnel au choix des étudiants ; au cours de la première année, il s'agit de prendre contact avec un des trois secteurs de la formation (média - institution culturelle - entreprise). Les autres secteurs seront explorés durant les futurs stages (deuxième et troisième années).

Le stage de BLOC 1 permet à l'étudiant d'exercer les pratiques professionnelles acquises pendant son cycle de formation. Ce stage permet à l'étudiant de consolider ses acquis et d'orienter son projet professionnel

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B02EXPEN	Expression écrite normative	30
SOCM1B02RS1	Rapport de stage	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

L'UE 02 comporte deux activités d'apprentissage organisées sur les 2 quadrimestres :

1. Expression écrite normative : 3 ECTS
2. Rapport de stage : 3 ECTS

#### **Principe général :**

La note de l'UE est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

#### **Exceptions après délibération du jury :**

Cependant, en cas d'échec (note de moins de 10/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

#### **1) Evaluation du 1er quadrimestre (janvier) et modalités d'examens du 2e quadrimestre (juin)**

**Cas n°1 :** pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle de janvier relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20 en juin, l'étudiant a le choix soit de NE PAS représenter cette note partielle de janvier; soit de REMETTRE EN JEU cette note partielle en représentant l'évaluation en juin. La note obtenue en juin annulera et remplacera celle de janvier, quelle qu'elle soit.

**Cas n°2 :** pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage, d'une UE organisée sur les 2 quadrimestres, pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier une mention CM, PP, Z, PR ou FR: l'étudiant doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage en juin.

**Cas n°3 :** pour une note partielle de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la notification des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en juin annulera et remplacera celle de janvier, quelle qu'elle soit.

#### **2) Evaluation de 2e quadrimestre (juin) et modalités d'examens du 3e quadrimestre (septembre)**

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour l'(ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

**cas n°1** : une mention CM, PP, Z, PR ou FR : l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

**cas n°2** : une note inférieure à 10/20: l'étudiant doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage. Si l'étudiant ne présente pas la note inférieure à 10/20, l'activité d'apprentissage (et par extension l'UE) fera l'objet d'une mention PP (cf. supra point 2 des exceptions).

**cas n°3** : une note de 10/20 ou plus: l'étudiant voit cette note maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer par écrit à cette note, en envoyant un mail à la direction ou son délégué dans les 3 jours ouvrables suivant la proclamation des résultats, et ce dans la perspective de la réussite de l'UE). La note obtenue en septembre annulera et remplacera celle de juin, quelle qu'elle soit.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Social** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04 Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Expression écrite normative			
Code	23_SOCM1B02EXPEN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Françoise QUOIDBACH ( <a href="mailto:francoise.quoidbach@helha.be">francoise.quoidbach@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

### 2. Présentation

#### Introduction

L'usage de la langue française écrite intervient de nombreuses manières:

- communication écrite (courrier, mails)
- examens écrits,
- rapport de stage,
- en stage: courrier professionnel

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Amélioration de l'écrit, du point de vue de la norme: application des règles orthographiques et syntaxiques de la langue française.

Enrichissement du vocabulaire.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Les règles d'accord: noms, verbes, adjectifs, participes passés, accord de "tout", "même", "leur", etc.

Usage du conditionnel et du futur simple.

Ne pas confondre un adjectif verbal et un participe présent.

...

Conjugaison: formes correctes, bon usage des temps.

Les règles syntaxiques : natures et fonctions des mots (ou groupes de mots) qui conditionnent les accords; usage des bonnes prépositions, etc.

Identification et correction des erreurs: pléonasmes, anglicismes, impropriétés, barbarismes.

Vocabulaire: propre, soutenu, adapté au média, à la cible.

#### Démarches d'apprentissage

Plusieurs démarches sont appliquées. L'objectif est de rendre l'étudiant maître de son apprentissage: qu'il soit capable de trouver, comprendre et appliquer les informations nécessaires pour écrire correctement.

- Recherche personnelle ou en groupe d'un point précis d'accord, à partir d'extraits de différentes grammaires.
- Utilisation du dictionnaire.
- Déduction à partir d'exemples.
- Reformulation personnelle.

- Dictée: situation mobilisatrice
- Exercices.
- Ecriture spontanée et analyse du résultat.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Le cours est ouvert à toutes les suggestions des étudiants. Un point particulier sera abordé si les étudiants le demandent.

### **Ouvrages de référence**

GREVISSE, GOOSSE, Nouvelle grammaire française, de boeck, 2005

Christian CHERDON, Guide de grammaire française, de boeck, 2010

BLED orthographe, grammaire, Hachette, 2007

Dictionnaire des mots abstraits, Pluriguides/ Nathan, 1981

rappels théoriques et exercices <http://ccdm.qc.ca/?lang=fr>

conjugueur <http://www.pomme.ualberta.ca/devoir/> ou <http://www.leconjugueur.com/french/verb/etre.html>

rappels théoriques et exercices <http://www.francaisfacile.com/index.php>

### **Supports**

- Notes de cours sur la plateforme ConnectED
- BLED Grammaire, Daniel BERLION, Hachette éducation
- BLED Orthographe, nouvelle édition assurée par Daniel BERLION, Hachette éducation

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

- Phrases ou textes avec des mots laissés au singulier/ à l'infinitif, à accorder.
- Dictées.
- Mots à utiliser dans une phrase.
- Texte à corriger.
- Ecriture d'un petit texte libre sur un thème.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### **Dispositions complémentaires**

#### **Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

## Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Social** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Rapport de stage			
Code	23_SOCM1B02RS1	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Stéphanie DELBART</b> ( <a href="mailto:stephanie.delbart@helha.be">stephanie.delbart@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

**Enseignants: S. Delbart, C. Delcoigne, X. Mouligneau, J-L Langlais et J. Legge.**

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le rapport de stage de bloc 1 est un exercice de synthèse et d'analyse permettant de valoriser les réalisations et acquis d'apprentissage de l'étudiant. Il constitue un outil de communication de son vécu : son efficacité doit être maximale.

Il permet également à l'étudiant de mener une réflexion sur son projet professionnel.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Voir note explicative remise aux étudiants en séance et via les outils online.

#### Démarches d'apprentissage

Préparation et accompagnement par l'équipe des superviseurs de stage avant et pendant le stage.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- Dès le début de l'année académique, une séance d'information est organisée afin d'expliquer aux étudiants les tenants et aboutissants du rapport stage de Bloc 1.
- Juste avant le stage, une nouvelle séance d'information vise à préparer les étudiants à la pratique du stage. Ceux-ci peuvent également consulter des exemples de rapports rédigés l'année précédente.
- Lors de la consultation des copies, les étudiants ont la possibilité de solliciter les superviseurs de stage afin de discuter de la pertinence de leur rapport de stage et de mieux comprendre comment s'améliorer.

#### Ouvrages de référence

Ouvrages et sites conseillés :

- o La nouvelle orthographe en pratique, Dominique Dupriez (De Boeck, Bruxelles 2009)
- o Dictionnaire des pièges et difficultés de la langue française, Jean Girodet, éditions Bordas.

## Supports

Une note de synthèse est remise aux étudiants reprenant les consignes relatives au stage de Bloc 1, au rapport de stage et aux modalités de reporting.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Le syllabus relatif aux modalités du stage et du rapport est remis aux étudiants en début d'année académique. Ce document est posté sur ConnectED.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).